

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 538

présenté par
M. Mattei

à l'amendement n° 443 (Rect) de la commission des finances

ARTICLE 47 BIS

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.